



***ADMISSION EN CLASSE DE SECONDE
ARTS MUSIQUES ET DANSES
AU LYCEE MASSENA DE NICE***

Conditions d'admission :

Le lycée Masséna accueille en 2nde AMD, des élèves qui satisfont aux trois conditions suivantes :

→1^{ère} condition :

- **Être inscrit au conservatoire régional de Nice, soit :**
 - en parcours traditionnel,
 - en parcours à horaires aménagés avec un collègue,
 - après avoir été admis à l'issue des auditions spéciales prévues le 21 Avril 2018

→2^{ème} condition

Avoir été retenu par la Commission de recrutement* qui examinera les dossiers de candidature, courant mai 2018.

*Cette Commission est composée des représentants de la Direction et des équipes pédagogiques du Lycée Masséna, de l'inspection pédagogique régionale de Musique, et du Conservatoire.

Composition des dossiers de candidature :

- 1) Fiche de renseignement (*ci-dessous*),
- 2) Photocopies des bulletins scolaires des 3 trimestres ou des deux semestres des classes de 4^{ème} et 3^{ème}
- 3) Lettre de motivation prenant appui sur le parcours et les projets.

Les dossiers devront avoir été déposés ou transmis au lycée avant le vendredi 11 mai, le cachet de la poste faisant foi.

Adresse : Admission 2^{nde} AMD ; Secrétariat pédagogique lycée Masséna 2 avenue Félix Faure 060050 Nice cedex1

NB : Aucune candidature ne sera acceptée, sans avoir été préalablement examinée et validée par la Commission.

→3^{ème} condition

Dans la procédure d'orientation Affelnet post -3^{ème}, saisir parmi les vœux la demande pour 2^{nde} AMD lycée Masséna (*1^{er} vœu de préférence*).

A savoir :

L'admission est proposée, sous réserve de l'obtention du passage en classe supérieure, prononcée à l'issue du conseil de classe de fin d'année.

L'affectation au lycée relève de la décision de M.l'Inspecteur d'Académie, à issue de la procédure Affelnet Post-3^{ème}. Les élèves admis en 2^{nde} AMD à l'issue de la Commission de recrutement, bénéficieront d'une bonification en points permettant leur affectation directe par la procédure Affelnet.



***FICHE DE CANDIDATURE 2018-2019
POUR L'ENTREE EN 2nde AMD (Arts
Musiques et Danses) au LYCEE MASSENA***

Document à retourner avec les pièces demandées avant le vendredi 11 Mai 2018.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel/Mail :

N° de téléphone fixe et portable :

Le candidat est élève du CRR de Nice : oui-non

- Autres écoles de musique et/ou de danse (préciser) :

Parcours de formation artistique :

Disciplines, niveaux et diplômes obtenus

- Instrument(s (précisez) :

- Voix (précisez) :

- Formation musicale (solfège) :

- Ecriture musicale/Composition :

- Musique de chambre, orchestre :

- Danse (classique ou contemporain) :

- Jazz, musiques actuelles :

- Autres (musiques traditionnelles, baroques, électro-acoustique...) :

Lycée MASSENA – 2 avenue Félix-Faure – 06050 NICE Cedex 1
tél. : 04 93 62 77 00 Courriel : 0060030a@ac-nice.fr Fax : 04 93 62 77 04 www.ac-nice.fr